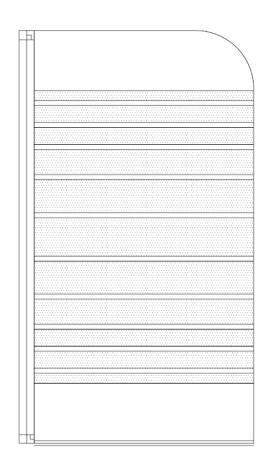
FAC272 EASY EMILIE CHROME







🗥 A lire obligatoirement avant installation 🥂



- 1/ Les produits AURLANE sont garantis 1 an pièces uniquement. La main d'œuvre n'étant pas effectuée par nos soins, aucune garantie main d'œuvre ne sera appliquée par AURLANE. En cas de défaut de fabrication avéré ou de casse, ces éléments peuvent être commandés au distributeur avant vendu ce produit, cependant en aucun cas la main d'œuvre relative à un remplacement de la pièce ne sera prise en charge par AURLANE.
- 2/ Il est indispensable de vérifier l'état de chacun des éléments au déballage. Aucune réclamation relative à la qualité du produit ne sera prise en compte passé un délais de 07 jours après l'achat du produit.
- 3/Ce produit doit être installé par un plombier qualifié afin d'éviter tout risque de malfaçon. Notre société décline toute responsabilité dans le cas ou il serait installé par du personnel non qualifié.
- 4/ Les éléments en verre sont en verre trempé pour des raisons de normes et de sécurité. Le verre trempé étant conçu pour exploser en morceaux (non coupants) en cas de choc, ces éléments sont à manipuler avec une extrême précaution. Pour cette même raison, il est indispensable de ne pas forcer le serrage des accessoires à fixer sur les éléments vitrés (poignées de portes, étagères, support de douchette, porte serviette, etc)
- 5/ Attention à ne pas utiliser d'agents de nettoyage contenant de l'acétone, du chlore ou de l'eau ammoniacale (eau de javel). Toute utilisation d'un tel produit entraînerait automatiquement une détérioration rapide des éléments chromés (ex: buses de massage, robinetterie, douchette, profilés aluminium,)
- 6/ Afin de vous prévenir contre toute infection bactérienne, il est important de nettoyer de façon régulière votre produit.

DÉCLARATION DES PERFORMANCES

N o DoP_FAC_003

1. Code d'identification du produit Type :

Référence du modèle	FAC005-FAC150
	tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, te 4:PAROIS DE DOUCHE
	e construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, HYGIENE PERSONNEL-PH
	sée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5: ron 75008 PARIS
	ntact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe
	vérification de la constance des performances du produit de construction, ième 4
7. Dans le cas de la déclaration des perf Déclaration de performance effectuée par	ormances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée: Aurlanc
8. Dans le cas de la déclaration des perf technique européenne a été délivrée: Non applicable	ormances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation

9. Performances déclarées

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Aptitude au nettoyage	Exigences satisfaites	EN14428:2004+A1:2008 Clause 4.2
Résistance à l'impact / Propriétés d'éclatement	Exigences satisfaites	EN14428:2004+A1:2008 Clause 4.3
Durabilité	Exigences satisfaites	EN14428:2004+A1:2008 Clause 4.4

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4. Signé au nom du fabricant par:



Sébastien Doumenc Directeur associé Aurlane A paris, le 15/06/2013



DECLARATION OF PERFORMANCE N o DoP_FAC_003

1. Unique identification code of the product-type :

Model reference:	FAC005-FAC150

- Type, batch or serial number or any other element allowing identification of the construction product as required pursuant to article 11(4):Shower enclosures
- Intended use or uses of the construction product, in accordance with applicable harmonized technical specification, as foreseen by the manufacturer:

Personal Hygiene-PH

4. Name, registered trade name or registered trade mark and contact address of the manufacturer as required pursuant to article 11 (5):

AURLANE 10 rue Clapevron 75008 PARIS France

- Where applicable, name and contact address of the authorized representative whose mandate covers the tasks specified in article 12 (2): not applicable
- System or systems of assessment and verification of constancy of performance of t the construction product as set out in Annex V: AVCP system 4
- 7. In case of the declaration of performance concerning a construction product covered by harmonized standard: declaration of performance by Aurlane
- 8. In case of the declaration of performance concerning a construction product for which European technical assessment has been issued: Not applicable
- 9. Declared performance :

Essential characteristics	Performance	Harmonized technical specification
Cleanability	PASS	EN14428:2004 +A1:2008 (4.2)
Impact resistance/shatter properties	PASS	EN14428:2004 +A1:2008 (4.3)
Durability	PASS	EN14428:2004 +A1:2008 (4.4)

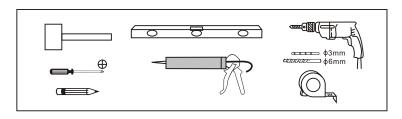
10. The performance of the product identified in points 1 and 2 is in conformity with the declared performance in point 9.

This declaration of performance is issued under the sole responsibility of the manufacturer identified in point 4.

Signed for and behalf of the manufacturer by :

Sébastien Doumenc Aurlane Associate Director Paris, le June 15th 2013





Aurl564 A1	6X30mm	x3
Aurl564 A2	4X30mm	х3
Aurl564 B1	5X10mm	х3
Aurl564 B2	4X12mm	хЗ
Aurl564 B3	7X12mm	хЗ
Aurl673-2		x1

